

rapport d'activités 2015

juin 2016

rapport d'activités 2015 du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut

Association Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut | Place du village 6 | CH-1660 Château-d'Œx
026 924 76 93 | info@gruyerepaysdenhaut.ch | www.gruyerepaysdenhaut.ch



Les Avants

Bienvenue du côté nature de Montreux...



Qui dit Montreux, dit d'abord lac, festivals et culture. Mais Montreux est tout aussi appréciée pour son côté naturel et montagnard. Une évidence pour une commune qui possède son centre géographique dans le village des Avants à 1000 mètres d'altitude au sein du *Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut*. Parc qui s'étend également sur le Vallon de Villard, Caux, Jaman et les Gorges du Chauderon depuis le village des Planches.

En faisant partie du *Parc naturel régional*, Montreux en partage ses valeurs et ses objectifs de développement durable. A titre d'exemple, notre commune met ainsi en avant ses alpages, leurs produits et le tourisme doux au travers de nombreuses randonnées et activités, été comme hiver.

La préservation des paysages et de la nature est aussi au cœur des préoccupations. La fleur emblématique de la région, le narcisse, symbolise au mieux cette fragilité, ce délicat équilibre à trouver pour préserver ce patrimoine pour les générations futures. C'est ce message que notre commune a notamment porté en accueillant l'an dernier la 25^e *Fête des Narcisses* après de nombreuses années d'interruption.

Montreux est donc tout naturellement fière d'accueillir dans le village des Avants la 13^e assemblée générale de l'Association *Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut*. J'en profite pour remercier toutes les personnes qui s'engagent au quotidien au bon accomplissement de ses objectifs.

Laurent Wehrli, syndic de Montreux

L'assemblée générale 2016 aux Avants

L'Association *Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut* tient sa 13^e assemblée annuelle aux Avants. Après Rossinière (fondation de l'Association, 2006), Neirivue (2007), Charmey (2008), Montbovon (2009), Château-d'Œx (2009), Veytaux (2010), Cerniat (2011), Les Mosses (2012), Villeneuve (2013), Charmey (2014), Château-d'Œx (2015), Grandvillard (2015), le Parc est de retour dans la région des Rochers-de-Naye.

Sommaire

Nature et paysage : conserver, valoriser, transmettre	p. 2-3
Développer une économie régionale durable	p. 4-5
Une mission d'importance : la sensibilisation	p. 6
Communiquer, une mission à part entière	p. 7
La vie du Parc, de l'association à la coordination	p. 8-9
Les comptes 2015	p. 10-11
Les comptes 2012 – 2015	p. 12-13
Participations aux événements et animations du Parc	p. 14
Retombées économiques	p. 15
Le billet du président	p. 16

NATURE ET PAYSAGES : CONSERVER, VALORISER, TRANSMETTRE

Le Parc a été labellisé (parc d'importance nationale) par la Confédération pour la qualité de sa nature et de ses paysages. Une de ses missions principales consiste à conserver et à valoriser ces éléments qui font sa force et son identité. Deux

commissions coordonnent le développement d'actions : les commissions nature et agriculture.



Lutte contre les plantes invasives à Château-d'Ex, arrachage de l'impatiante glanduleuse. De gauche à droite : Catherine Strehler Perrin (DGE, division biodiversité et paysage VD), Jacqueline de Quattro (Conseillère d'Etat VD), Philippe Randin (président de l'association du Parc).

Une nuit des chauves-souris

Le projet *Vergers hautes tiges* s'est poursuivi avec la plantation de 55 arbres en 2015 sur un total de 424 arbres plantés dans le Parc et taillés durant cinq ans dans le cadre du projet. Douze nouveaux contrats de plantation ont été signés pour un total de 132. Les fruits d'un arbre ont été déterminé à la demande des propriétaires (total 116 variétés identifiées). Des fiches descriptives (38) de toutes les variétés greffées connaissent un beau succès de téléchargement sur le site web du Parc.

Le groupe de projet *espèces cibles* a poursuivi l'action hirondelles et vendu 99 nids depuis le début de l'opération en 2013. Les chauves-souris ont également bénéficié d'actions en leur faveur avec la pose de 15 nichoirs à Daubenton, 80 nichoirs multi-espèces ainsi qu'une prospection de 18 sites qui a permis d'identifier, entre autre, la présence du *Petit Rhinolophe* dans la vallée de la Jogne. Une nuit des chauves-souris a été organisée à Château-d'Ex

(22 août 2015) avec une belle participation (92 adultes et 20 enfants). Le Parc a participé au *Passeport vacances* à Neirivue et Château-d'Ex (40 enfants).

Le groupe de projet *plantes invasives* a organisé avec la *Division Biodiversité et Paysage* (DGE - VD) une semaine de travail de civilistes à Rougemont et Château-d'Ex, une matinée de sensibilisation pour les écoles des Moulins (2 classes), une matinée de mobilisation à Château-d'Ex (13 participants) en présence de Jacqueline de Quattro, Conseillère d'Etat (VD) et une après-midi à Charmey (7 participants).

Un groupe de projet *Forêt Parc* a été créé. Son objectif est d'organiser des échanges d'informations et de communiquer autour de la biodiversité et de la qualité du paysage, d'organiser un forum des forestiers.

L'agriculture

En 2015, le périmètre des réseaux écologiques couvre l'entier de la surface agricole utile du Parc. Les réseaux connaissent un taux variable d'adhésion des agriculteurs : Intyamon 67%, Jogne 81%, Pays-d'Enhaut 89%, Rochers-de-Naye 51%. La réalisation par les agriculteurs des mesures prévues dans leur contrat *réseau OQE* leur donne droit à des primes *réseaux* financées par la politique agricole. En 2015, le montant global versé aux agriculteurs des quatre réseaux du Parc se monte à environ 957'000.-.

Le Parc accompagne les projets de contributions à la qualité du paysage (*CQP Alpes vaudoises* et *CQP des vallées de l'Intyamon et de la Jogne*). Le montant global versé aux agriculteurs approche les deux millions de francs.

Le projet *Troupeau de service et entretien des PPS* à Rossinière a été clôturé. Une rencontre sur place a été organisée le 29 avril 2015 avec une dizaine de participants.

Un projet *Abattoir des Moulins* a été initié en cours d'année. L'objectif est de permettre aux agriculteurs intéressés d'abattre leurs animaux dans le périmètre du Parc. Une première analyse de l'évolution de l'abattoir et son profil forces faiblesses a été établi en coopération avec la commune de Château-d'Ex, propriétaire.

Le Parc a réalisé un document autour des énergies renouvelables dans l'agriculture, une synthèse des différents types d'installation ou d'actions possibles avec des exemples de réalisations dans le Parc.

Agritourisme, une liste *Hébergement, restauration et démonstration de fabrication de fromage dans le Parc* est disponible sur le site et deux offres ont été proposées dans les *Sens du Parc*. Les contes à la ferme (Cerniat) ont connu un beau succès.

Sentier agricole Charmey – La Valsainte



Panneau du sentier agricole Charmey – La Valsainte inauguré en avril 2015

Le groupe de projet *Relais nature et Relais paysage* a finalisé le sentier agricole Charmey – La Valsainte, inauguré en avril 2015. Après moins d'une année d'exploitation, le journal à disposition sur place (tiré à 2'000 exemplaires) est en rupture de stock, ce qui laisse supposer une belle fréquentation.

Après le sentier botanique des Choucas, à Château-d'Ex, le Parc a ouvert le sentier agricole Charmey – La Valsainte. Composé de deux itinéraires, ce sentier présente un paysage varié avec une alternance de prairies de fauche, de pâturages, de forêts, d'alpages ou encore de zones d'habitation.

Ce projet a pu voir le jour grâce à un partenariat entre le Parc, la commune de Val-de-Charmey, son office du tourisme ainsi que les agriculteurs du réseau écologique de la Jogne. Il s'inscrit dans le concept des *Relais* qui permettent la découverte des différentes richesses du Parc. Il est le premier de la catégorie des *Relais paysage patrimoine* ayant pour objectif de favoriser la compréhension et la préservation des paysages ainsi que leur diversité.

Le projet *Vergers hautes tiges* s'est poursuivi avec la plantation de 55 arbres en 2015 sur un total de 424 arbres plantés dans le Parc.



Visite d'un jardin à Charmey

La Charte des Jardins

Le Parc a diffusé la *Charte des Jardins*. Une quarantaine de personnes l'ont signée. Par ce geste elles s'engagent à suivre les dix bonnes pratiques proposées pour respecter la nature. Un flyer *Jardinons avec la nature* a été encarté en été dans le journal *Parc info*. Le groupe de projet était présent sur un stand lors de la *Fête des herbes* à Charmey (6 et 7 juin). Environ 300 personnes s'y sont arrêtées, en particulier pour permettre à leurs enfants de jouer avec *Animapolis*, un jeu sur la charte des jardins prêté par la ville de Lausanne. Une animation avec le même jeu a été faite durant les neuf jours du *Festival Au Pays des Enfants* à Château-d'Ex (du 25 juillet au 2 août), avec la participation de 677 enfants et 285 adultes. Des visites de jardin ont été organisées aux Sciernes-d'Albeuve, aux Moulins, à Charmey et à Rossinière. Elles ont attiré quelque 145 personnes.

DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE RÉGIONALE DURABLE

Le renforcement des activités économiques axées sur le développement durable est un défi majeur. A l'origine, on trouve les richesses du Parc comme le paysage et la nature à préserver et à valoriser, les activités humaines apparaissent alors

comme des atouts. Tourisme, produits du terroir et filière du bois sont les piliers de l'économie locale. Dans ce contexte, ces activités doivent se réaliser dans le respect du développement durable.

Un tourisme responsable pour la découverte du Parc

Côtés ventes, l'année 2015 peut être jugée comme moyenne pour le *GRAND TOUR* et ce malgré un été exceptionnel : 13 forfaits pour un chiffre d'affaires de 5'470.-. Les dépliants *GRAND TOUR* ont été en rupture de stock durant l'été. Au total 70'500 dépliants en français et allemand ont été distribués depuis la création du produit (2008). Cette randonnée de dix jours est toujours très parcourue par des individuels sans vente de forfaits et demeure l'élément le plus téléchargé sur notre site.

Depuis son lancement à la fin août 2014, l'application a été téléchargée environ 1'100 fois. Chaque utilisateur se rend en moyenne dans deux points d'intérêt avec son application allumée. Au total 1'352 points d'intérêt dans le Parc ont été visités avec l'application. Le Parc a publié un dépliant en trois langues (7'000 exemplaires) en août 2014 et il est déjà, fin 2015, en rupture de stock !

En 2015, le *Relais infos* de L'Etivaz a été modernisé avec un écran tactile et son journal a été réédité. Un nouveau *Relais* a été inauguré à l'office du tourisme des Mosses - La Lécherette sur le thème des sites naturels d'exception du Parc. Un *Point i* (informations) a été ouvert à Montbovon (fromagerie).

Les sens du Parc ont été mis sur le marché en mai avec treize offres dont deux en agritourisme et cinq en traditions vivantes (33 événements) qui ont attiré 185 personnes pour un chiffre d'affaires de 9'200.-.

Deux rencontres avec les prestataires touristiques du Parc (offices, hôteliers, musées, etc.) ont été organisées autour des synergies entre produits du terroir, gastronomie et tourisme (26 mai aux Avants, 34 participants), autour de la mobilité durable au service du tourisme (20 octobre à Lessoc, 23 participants).

Tous les offices du tourisme et sept accompagnateurs en montagne ont signé une charte volontaire d'engagement (*Respecter nos espèces sensibles et nos zones protégées*). Une formation sur le sujet a été organisée à leur intention et une procédure de suivi de leur engagement a été mise en place avec la coopération des gardes faune. Les signataires de cette charte manifestent ainsi leur volonté de préserver ce qui fait une des richesses du Parc : une nature magnifique où s'épanouissent faune et flore, rares pour certaines espèces. Les offices du tourisme distribuent à leur public de la documentation sous la forme de fiches de sensibilisation pour des activités telles que la randonnée ou le VTT.



L'APPLICATION LES VIAS DU FROMAGE (VIA LE GRUYÈRE AOP ET VIA L'ÉTIVAZ AOP), DISPONIBLE POUR IPHONE ET ANDROID, FAVORISE LA DÉCOUVERTE LUDIQUE ET INTERACTIVE DU PARC NATUREL RÉGIONAL GRUYÈRE PAYS-D'ENHAUT.

Mit der für iPhone und Android verfügbaren Applikation *Die Käsewege* kann der Regionale Naturpark Gruyère Pays-d'Enhaut auf spielerische und interaktive Weise entdeckt werden.

The Cheese Trails app, available for iPhone and Android, is a fun interactive way to discover the Gruyère-Pays-d'Enhaut Regional Nature Park.

Scannez votre QR code et randonnez avec plaisir !

Vous pouvez également rechercher *Les Vias du fromage* dans l'App Store ou Google Play.



Plus de 100 produits fromagers et laitiers, de la viande, des sirops ont été labellisés et des contrats signés avec 15 producteurs.

Une signature produits *Au rythme de la nature*

Le concept de marketing (réalisé en 2014) a été mis en œuvre avec la réalisation d'une signature produits sous le slogan *Au rythme de la nature*. Cette dernière permet de signaler les entreprises qui ont des produits labellisés Parc (le *label Parc Produit* ne pouvant pas être utilisé à cet effet), mais aussi les partenaires dont les produits ne sont ou ne peuvent pas encore être labellisés Parc (par exemple dans le domaine du bois). Elle est utilisée dans le site web du Parc, dans le *Parc à la carte* et dans *Parc'info* pour présenter nos produits labellisés et leurs producteurs. Le Parc a soutenu (paiement de l'inscription) cinq producteurs qui se sont présentés au concours suisse des produits du terroir (Courtemelon 26-27 septembre 2015). Trois d'entre eux ont obtenu des médailles (Fromagerie Fleurette, L'Etivaz AOP, Tchivra).



L'adresse www.produitsduparc.ch permet d'accéder directement à la page des produits labellisés de notre site. Il s'agit d'ailleurs de l'article le plus consulté en 2015.

La commission label Parc a organisé une séance d'informations lors du *Salon Suisse Goûts et Terroirs* à Bulle. Le Parc y a tenu un stand avec le *Réseau des parcs suisses*. Le Parc a aussi participé au marché des Parcs à Berne le 29 mai 2015. Dans les deux cas, des produits labellisés ont été vendus.

Une opération paquets du Parc a été mise en place avec le *Réseau des parcs suisses*, des collaborations existent désormais avec *Fribourg Région* (bracelet d'accueil) et *Vaud Tourisme* (BCV). En fin d'année, une entreprise bulloise a acheté 67 paquets du Parc pour sa clientèle.

Une charte de développement durable pour les producteurs (marque *label Parc*) a été déclinée avec tous les producteurs concernés (fromageries et coopératives ayant signé un contrat *label produits* avec le Parc).

Agir pour économiser l'énergie et favoriser la mobilité durable



Le Parc a prodigué des conseils autour des économies d'énergie. Ici à l'office du tourisme du Pays-d'Enhaut à Château-d'Ex.

Deux semaines de l'énergie (23 novembre – 4 décembre) ont été organisées en collaboration avec plusieurs communes et diverses institutions. Environ 300 personnes y ont été engagées et ont réduit la consommation énergétique de leur institution d'en moyenne 7% !

Le Parc a soutenu le bus alpin dont une ligne a été ouverte entre Charmey et Cerniat les week-ends de mai à octobre. Le Parc a collaboré à un plan de mobilité novateur pour les Désalpes de Charmey, d'Albeuve et de L'Etivaz.

Le bois suisse mis en évidence



Remise du certificat COBS à la commune de Villeneuve (Annick Morier-Genoud) par *Lignum Vaud* (Philippe Nicollier)

La commission bois a travaillé à la promotion de l'utilisation du bois suisse dans le Parc. Le 2 décembre, à Château-d'Ex, le Parc en collaboration avec Lignum Fribourg et Vaud a remis le *Certificat d'origine bois Suisse* (COBS) à 25 réalisations et à une scierie. Environ 60 personnes ont participé à cette soirée. Un flyer *Le bois suisse*, un choix naturel a été édité et distribué. Une délégation de la commission bois a visité la filière du bois du Parc de la Chartreuse (18 – 20 juin).

Entreprises labellisée COBS dans le Parc :

- Scierie David Henchoz, L'Etivaz
- EPF Grandjean Sàrl, Neirivue
- Scierie Blum, Gèrignoz, Château-d'Ex
- Scierie Borcard SA, Grandvillard
- Genoud Frères Sàrl, Charmey

UNE MISSION D'IMPORTANCE: LA SENSIBILISATION

Le Parc a inscrit la sensibilisation à l'environnement dans ses priorités. Il a défini des domaines d'actions sur son territoire, dont les projets pour les classes du Parc et l'édition d'un programme annuel qui propose une large palette d'activités.

D'animations en exposition

En 2015, le Parc a édité son programme annuel, *Parc à la carte*. 707 personnes dont 92 enfants ont participé à des manifestations ou activités (32 au total) organisées par le Parc, un record absolu depuis sa création en 2010. Cela a généré un chiffre d'affaires global de 6'600.-.

Les dépliants *Neige sauvage* (Mountain wilderness) et *En accord avec la nature et la faune sauvage* (campagne nationale *Respecter c'est protéger*) ont été distribués par le Parc aux adeptes de la raquette à neige avec un dossier documenté en consultation dans les magasins de sports, les hôtels, les offices du tourisme.

La *Journée du Parc* s'est déroulée au cinéma Eden de Château-d'Ex le 8 octobre 2015. Elle consistait en un hommage à Jacqueline Veuve (1930 – 2013) sous le

thème *la société sous l'objectif ... et le Parc*? Le tout agrémenté d'un débat. Elle a réuni 120 personnes.

Le projet *culture* a participé à l'organisation d'une exposition de photos autour du tavillon, au Musée de Charmey (en parallèle présentation des photographies d'Olaf Otto Becker appartenant au Parc) jusqu'à la fin janvier 2015. Quelque 360 personnes l'ont visitée. En octobre 2016, le Parc a participé à la *Foire des Planches* à Montreux et s'est présenté avec une exposition à la Maison Visinand (24 octobre – 13 décembre). Au total près de 900 personnes ont ainsi découvert le Parc.



L'eau, les abeilles et les enfants

Début 2015, le projet *écoles* s'est concentré sur la deuxième partie des activités liées au thème de l'eau en abordant son utilisation par l'humain. Environ 800 enfants (43 classes) ont visité diverses installations avec des professionnels: barrages, réseau d'eau potable, STEP, etc.

Le programme 2015 – 2016 (sur le thème des abeilles) a été lancé à l'automne avec la collaboration d'accompagnateurs en moyenne montagne. Quelque 980 élèves (52 classes) ont participé à des animations sur le terrain. Ils ont observé les abeilles sauvages et domestiques, ils ont appris leur rôle écologique important (pollinisation).

Les thèmes proposés par le groupe écoles depuis ses débuts: les vergers (2007-2008), la biodiversité (2008-2009), les reptiles du Parc (2010), la relation agriculture-biodiversité (2011), la forêt et la filière du bois (2011-2012), le paysage (2013-2014).

Les jeunes tournent un court-métrage



Les deux réalisateurs (Laura Schwendimann et Franck Yersin) s'apprennent à filmer sous le regard de la Conseillère d'Etat fribourgeoise Anne-Claude Demierre, actrice volontaire de leur court-métrage

C'est l'histoire de Michel Isoz, dit le Piat, qui mène une vie tranquille dans son alpage de La Siaz jusqu'au jour où l'eau vient à manquer. L'univers du paysan s'en trouve alors complètement chamboulé. Cette fiction de huit minutes, inspirée du manque d'eau sur les alpages du Pays-d'Enhaut durant l'été 2015, a été réalisée en tout juste 72 heures par deux jeunes du Parc. A l'origine de ce projet se trouve la volonté d'impliquer des jeunes du Parc.

L'opportunité s'est présentée avec l'*Action 72 heures* (10-13 septembre 2015). Cette action nationale, d'une durée de trois jours, invite des jeunes à mettre en œuvre leurs projets innovants et d'utilité publique.

La promotion du projet a permis au Parc de s'adresser aux jeunes entre 16 et 25 ans avec quelque 9'000 dépliants, des annonces Facebook et d'excellents retours dans la presse.

COMMUNIQUER, UNE MISSION À PART ENTIÈRE

Cette mission confiée par la Confédération passe par la promotion auprès du public des divers projets et actions du Parc, la communication de la gestion du

Parc, une information auprès de la population locale afin de la fédérer autour de ce projet novateur.

Assurer l'information et la visibilité du Parc

La commission communication a appliqué la stratégie 2015: publication de dix *Objectif Parc* (lettre d'information destinée aux membres de l'association et aux partenaires du Parc), publication de deux *Parc'Info* (journal distribué en tout ménage dans les communes du Parc). Un rapport annuel (2014) du Parc a été imprimé (1'000 exemplaires) et distribué aux membres et au public amont (communes, cantons, confédération).

L'activité communication du Parc a généré des retours dans les médias (presse, radio, sites web) autant qualitatives que quantitatives en 2015 avec 124 coupures de presse et onze reportages radio-télévision. Un véritable record apte à améliorer la visibilité du Parc.

Le Parc a été l'hôte d'honneur du festival *Berg Buch Brig* le 5 novembre 2015. Environ 200 personnes ont assisté à la conférence, au repas du Parc, à un spectacle de contes et un concert de Sonalp. Diverses présentations du Parc se sont déroulées en 2015: *Université de Savoie*, *Société vaudoise des sciences naturelles*, *HEVD Yverdon*, à Gruyères, au congrès *Nice future* (Lausanne).

Le site web a été retravaillé avec les objectifs principaux suivants: disponible pour les smartphones et les tablettes (responsive design), présence sur la page d'accueil de l'agenda, travail sur les niveaux d'informations de manière à le rendre plus convivial. En 2015, 31'818 visites (plus environ 15% par rapport à 2014).



Le stand du Parc aux *Herbettes en fête* à Charmey en juin 2015

Après l'acceptation par le conseil en 2013 du concept général de la signalétique, la stratégie a été appliquée en 2014 avec la détermination des critères nécessaires à une signalisation et leur hiérarchisation ainsi que les lieux et procédures de cette signalisation. En juin 2015, l'*Office fédéral des routes* a écarté, pour la deuxième fois, la demande des *Alpes vaudoises* (incluant le Parc) en demandant un concept cantonal. En septembre une demande du Parc auprès de l'*OFROU* pour la signalétique sur les autoroutes et en octobre une autre auprès du *service cantonal fribourgeois* des routes pour la pose de panneaux sur le réseau cantonal ont été déposées.



UNE GESTION ASSOCIATIVE DU PARC

La gestion du Parc repose sur le bon fonctionnement de la structure associative, une relation régulière avec les communes et les cantons, une équipe professionnelle. Le renforcement des réseaux de collaboration dans la gouvernance des parcs, les villes portes et la recherche scientifique contribuent également à une meilleure

efficacité. Les responsables de la gestion sont les deux coordinateurs, François Margot et Patrick Rudaz. Le suivi est assuré par le comité et le conseil. Les partenaires sont les organes du Parc, les communes, les cantons de Vaud et de Fribourg ainsi que le *Réseau des Parcs suisses* et l'*OFEV*.

La vie du Parc, de l'association à la coordination

Le conseil du Parc a siégé à 4 reprises et le comité à 6. Les commissions et les groupes de travail ont accompli une grande tâche en 2015, avec 83 procès-verbaux et notes de séance attestant d'autant de réunions. Au total, cela a impliqué environ 160 personnes.

L'assemblée générale extraordinaire de l'association s'est tenue le 14 janvier à Château-d'Œx. Fréquentée par environ 60 personnes, elle a accepté le nouveau plan de gestion à 4 ans (2016 – 2019) qui a été ensuite déposé auprès de la Confédération. L'assemblée générale ordinaire de l'association s'est tenue le 23 avril à l'hôtel du Vanil-Noir à Grandvillard. Une balade à la grotte et à la cascade (20 personnes y ont participé) a permis de découvrir un lieu d'exception. L'assemblée, fréquentée par environ 70 participants, a élu un nouveau membre du conseil (Claude Henchoz, Château-d'Œx). Les débats étaient menés par le vice-président, Pascal Tercier.



L'assemblée générale extraordinaire du 14 janvier 2015 à Château-d'Œx

Les états généraux du Parc se sont tenus à la salle intersociété de Montbovon le 1 octobre et avaient pour thèmes : les itinéraires et offres de tourisme pédestre du Parc et le nouveau plan de gestion à 4 ans (2016 – 2019). 33 participants ont débattu de l'avenir du Parc.

Le forum des communes s'est tenu le 10 juin à Château-d'Œx. Il a réuni 23 participants qui ont débattu de la lutte contre les plantes invasives et de la gestion durable des espaces verts et voiries communales, ainsi que du rapport entre les communes et le Parc. Une partie récréative avec fondue a suivi la réunion.

La coordination

En 2015 la coordination était composée de : François Margot (60%), coordinateur ; Patrick Rudaz (60%), coordinateur ; Bruno Clément (80%), chef de projet sensibilisation et développement durable ; Isabelle Daccord (60%), cheffe de projet en communication ; Didier Girard (80%), chef de projet en agriculture et nature ; Florent Liardet (80%), chef de projet en tourisme ; Sophie Overney Jaquillard (60%), assistante administrative ; Lea Megali (80%), cheffe de projet en agriculture et biodiversité depuis le 1 novembre 2015.

La coordination a été étoffée par plusieurs civilistes (100%) : Jonathan Bussard du 1 janvier au 12 juin 2015, Baptiste Cochard du 31 août au 31 décembre 2015. D'autre part, une stagiaire a fait partie de l'équipe : Lea Megali (80%) du 1 janvier au 30 octobre 2015.

Cela représente en 2015 une équipe de 10 personnes pour 5,5 postes en équivalent plein temps.



L'équipe de la coordination le 8 mars 2016 aux Moulins. De gauche à droite : Isabelle Daccord, Patrick Rudaz, Didier Girard, Bruno Clément, François Margot, Lea Megali, Sophie Overney Jaquillard, Florent Liardet

Le conseil et le comité du Parc en 2015

Président **Philippe RANDIN** *Château-d'Œx (*)*
Vice-président **Pascal TERCIER** *Charmey (*)* démissionnaire en été 2015

Membres
Eric BARRAS représentant de Châtel-sur-Montsalvens
Didier BUTIKOFER représentant de Crésuz (*)
Cyrille CANTIN Charmey (*)
Pascal CHARLET président de la commission tourisme, Bulle
Viviane GACHET représentante de Val-de-Charmey
Alain FEISLI représentant de Montreux (*)
Flourentzos FLOURENTZOU Glion (Pro Natura)
Vincent GRANGIER Montbovon, président de la commission agriculture (*), vice-président ad intérim depuis décembre 2015
Claude HENCHOZ Château-d'Œx
Stéphane HENCHOZ représentant de Château-d'Œx
Roland KAESER représentant de Bas-Intyamon (*) ;
Jean-Samuel MARMILLOD coopérative de L'Étivaz, Rossinière
Philippe MERCIER représentant de Grandvillard
Philippe MORIER représentant d'Ormont-Dessous
Annik MORIER-GENOUD représentante de Villeneuve
Gérald MOULLET représentant de Haut-Intyamon
André REICHENBACH représentant de Rougemont (*)
Igor RINALDI représentant de Veytaux
Marc SAVARY Villars-sous-Mont
Barbara SCHOPFER représentante de Rossinière
Roxane STOOSS Marsens, présidente de la commission nature
Martin VON DER AA Villeneuve (*)

(*) membres du comité

Les commissions et les groupes de projet

Le Parc fonctionne avec des commissions, elles sont au nombre de 7 et des groupes de projet pour les actions spécifiques.

Les commissions statutaires
Commission nature, présidente **Roxane Stoops**
Commission agriculture, président **Vincent Grangier**
Commission tourisme, président **Pascal Charlet**

Les autres commissions
Commission bois, président **Michel Niquille**
Commission énergie, sous la responsabilité de **François Margot**
Commission label produit, président **Romain Castella**
Commission communication, sous la responsabilité de **Patrick Rudaz**

Les groupes de projets
Ils permettent la réalisation d'objectifs précis, de projets ou d'actions. Les principaux groupes de projets sont : teneurs de troupeau de service ; abattoir ; vergers haute tige ; tavillon ; réseaux écologiques ; gestion des effluents ; espèces cible ; carte de sensibilité au dérangement de la faune ; néophytes ; jardins durables ; narcisses ; relais nature et paysages ; écoles ; sens du Parc ; via Gruyère AOP ; via L'Étivaz AOP ; forum des jeunes, signalétique.



10 ans déjà !

Les membres de l'association proviennent du Parc à 66% et à 34% de toute la Suisse (Fribourg et Vaud principalement, mais aussi Genève, Valais, Berne, Zurich).

Membres de l'association par région du Parc : Vallée de la Jogne : 9,3% ; Intyamon : 12,3% ; Pays-d'Enhaut : 31,8%, Rochers-de-Naye : 12.4%.

L'association fête ses dix ans

Jeudi 16 février 2006, une assemblée de quelque 130 personnes créait l'association du Parc. Les participant(e)s s'en souviennent encore : l'hôtel de Ville de Rossinière était juste assez grand pour contenir tout le monde. Autre invitée surprise de cette soirée historique, la neige qui a recouvert le Parc de son blanc manteau.

L'association Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, présidée par Philippe Randin dès ses débuts, compte, au 31 décembre 2015, 651 membres cotisants. Y sont regroupés les communes membres (13), les membres individuels (260), les couples (140, soit 280 membres), les entreprises (53), les membres collectifs (44), et 1 commune associée.

LES COMPTES 2015

ACTIFS	31.12.2015	31.12.2014
Actifs mobilisés		
Disponibles		
Caisse	58.20	56.10
CCP	2'176.25	12'387.95
Banque Raiffeisen 36622.03	76'778.54	225'738.91
Banque Raiffeisen 36622.58 "chèvres"	-	283.65
Raiffeisen 36 6223 3 "châtaigneraies"	-	6'655.35
Raiffeisen 36 6228 5 "parc à la carte"	7'325.00	1'585.80
Réalisable court terme		
Débiteurs	28'697.70	53'272.15
Impôt anticipé	-	2'223.10
Actifs transitoires		
Produits à encaisser	24.35	24.35
Charges payées d'avance		
Immobilisations corporelles		
Mobilier de bureau	1.00	1.00
Collection photos Otto Olaf Becker	1.00	1.00
	115'062.04	302'229.36

PASSIFS	31.12.2015	31.12.2014
Fonds étrangers		
Exigibles à court terme		
Créanciers	60'407.10	25'212.45
Passifs transitoires		
Charges à payer	6'969.40	3'600.45
Produits constatés d'avance	135.00	3'130.00
Comptes courants		
Association Chataigneraie	-	3'480.00
Provisions à court terme		
Provision "verger taille des arbres"	32'206.00	30'926.00
Provision "bons" Parc à la carte	210.00	355.00
Provisions diverses	-	19'700.00
Fonds propres		
Capital	210'985.46	176'412.07
Résultat de l'exercice	-200'690.92	34'573.39
Réserves		
Réserve OQE Pays-d'Enhaut	4'840.00	4'840.00
	115'062.04	302'229.36

Fiche de projet	Comptes 2014		Budget 2015		Comptes 2015	
	charges	recettes	charges	recettes	charges	recettes
Paysage rural et villageois	50'192.00	10'165.00	50'000		57'704.75	31'011.90
Compétence paysage	2'217.25		5'000		461.45	
Arbres fruitiers	29'801.85	8'885.00	20'000		29'759.85	9'200.00
Châtaigneraies	9'384.70	1'280.00			17'856.20	21'811.90
Tavillons	6'098.20		10'000		1'432.70	
Projets spécifiques et exploration	530.00		15'000		5'037.75	
Commission et gestion	2'160.00				3'156.80	
Milieux naturels et biodiversité	70'657.86	1'000.00	85'000		133'706.01	7'599.90
Commission nature			20'000			
Prévention espèces cibles	17'297.26	1'000.00			58'117.09	480.00
Carte sensibilité	3'569.55		5'000		10'751.60	
Points forts nature et sentiers	21'180.85		15'000		30'948.60	
Troupeaux de service PPS / chèvres	7'197.55		15'000		3'906.55	7'119.90
Biodiversité en forêt	15.60		5'000		259.80	
Lutte contre les néophytes	5'177.65		5'000		11'772.83	
Exploration	5'535.90		20'000		6'137.44	
Commission et gestion	10'683.50				11'812.10	
Agriculture	95'781.40	65'656.80	110'000		36'393.35	6'226.00
Commission et groupement agricole	6'889.00		10'000		7'071.75	
Réseaux écologiques OQE Jogne	8'177.85	220.60			1'750.75	525.00
Réseaux écolog OQE P-d'Enhaut	36'325.35	3'171.20			10'332.80	4'425.00
Réseaux écolog OQE Rochers-de-Naye	2'419.15	1'055.40			5'992.90	1'276.00
Réseaux OQE général	5'185.50		50'000		11'440.70	
Gestion des effluents	4'285.45		15'000		-8'233.25	
Agritourisme et école à la ferme	322.25		10'000		558.00	
Energies renouvelables	395.80		10'000		399.80	
Exploration	2'557.35	61'209.60	15'000		818.25	
Essai lune	-23.30					
Primes paysages	29'247.00				6'261.65	
Tourisme nature	158'474.39	32'054.00	105'000		161'485.68	19'860.50
Itinéraires et offres tourisme pédestre	18'202.26	9'781.00	20'000		13'059.08	4'915.50
Vias Gruyère Etivaz AOP	74'149.46	10'178.00			20'638.52	
Relais infos / Points i /observatoires	7'616.82		15'000		76'927.43	580.00
Sens du Parc	29'542.65	12'095.00	20'000		24'691.15	14'365.00

Fiche de projet	Comptes 2014		Budget 2015		Comptes 2015	
	charges	recettes	charges	recettes	charges	recettes
Découverte villages, patrimoine	1'348.75		20'000		594.25	
Gestion tourisme du Parc	26'634.95		5'000		25'120.75	
Exploration	979.50		25'000		454.50	
Bois et produits	35'648.66	1'107.10	75'000		77'902.53	2'611.60
Filière du Bois	8'480.60		20'000		28'813.57	
Label parc produits	26'315.06	1'107.10	35'000		47'792.71	2'611.60
Exploration	853.00		20'000		1'296.25	
Energie et mobilité	25'562.20	4'588.40	60 000		57'643.79	-
Commissions et cité de l'énergie	9'636.90		20 000		37'334.37	
Concept et mobilité	2'659.70		18 000		8'209.89	
Mesures incitatives et exploration	8'633.40	4'588.40	22 000		12'099.53	
Commission et gestion	4'632.20					
Sensibilisation	92'846.70	18'907.45	90'000		138'079.08	22'559.90
Parc à la carte	54'919.90	18'907.45	35'000		51'098.15	22'009.90
Journée du Parc			10'000		8'546.10	
Projet école	16'774.40		16'000		28'636.98	
Savoir plantes			4'000			
Exploration sensibilisation	502.50		7'000		3'462.00	
Conseil des jeunes	461.00		3'000		19'010.55	
Culture	16'946.40		9'000		22'960.90	550.00
Exploration culture et patrimoine	1'262.50		6'000		2'847.90	
Commission et gestion	1'980.00				1'516.50	
Communication	130'411.80	10'035.00	70'000		100'938.35	4'900.00
Stratégie de la communication	102'548.60	8'835.00	62'000		70'258.90	4'900.00
Site internet	7'679.00		3'000		15'686.45	
Signalétique	20'184.20	1'200.00	5'000		14'993.00	
Territoire	8'800.05		15'000		31'956.80	260.00
Garantie territoriale	2'715.50		5'000		5'914.80	
Boussoles et chartes	4'658.95		8'000		25'845.40	260.00
Recherche et exploration	1'425.60		2'000		196.60	
Sous total projets	668'375.06	143'513.75	660'000		795'810.34	95'029.80
Gestion	284'591.19		200'000		322'239.78	
Coordination et administration	269'607.39		180'000		301'570.58	
Villes portes			10'000			
Réseau des parcs suisses	14'983.80	2'554.00	10'000		20'669.20	
Charges financières	360.25				186.25	
Sous total gestion	284'951.44				322'426.03	
Totaux	953'326.50	143'513.75	860'000		1'118'236.37	95'029.80
Contribution Confédération		400'000.00		400'000		400'000.00
Oparcs		400'000.00		400'000		400'000.00
Contributions cantonales		269'003.00		200'000		246'167.50
Vaud "parcs"		128'100.00		100'000		128'100.00
Fribourg "parcs"		100'000.00		100'000		100'000.00
Cantons autres		40'903.00				18'067.50
Contributions propres		318'896.89		220'000		271'377.95
Communes VD & FR		140'397.00		136'000		141'801.00
Réseau des parcs		6'696.00				5'886.60
Report recettes générales (sponsors et produits divers)		143'513.75		21'000		95'029.80
Autres produits et dons		280.00				390.00
Autres membres et partenaires		28'010.14		49'000		28'270.55
Contributions en nature autres				14'000		
Prestations en nature				30'000		
Communes vaudoises				10'000		
Communes fribourgeoises				10'000		
Autres membres et partenaires				10'000		
Totaux	953'326.50	987'899.89	860'000	850'000	1'118'236.37	917'545.45
Résultat	34'573.39		-10'000		-200'690.92	

RÉCAPITULATIF BUDGET CADRE 2012-15

	BUDGET CADRE 2012-2015	Comptes 2012		Comptes 2013		Comptes 2014		Comptes 2015		Comptes 2012-2015	
Fiche de projet		charges	recettes	charges	recettes	charges	recettes	charges	recettes	charges	recettes
Paysage rural et villageois	200'000	145'406.60	64'856.35	81'961.55	93'994.10	50'192.00	10'165.00	57'704.75	31'011.90	335'264.90	200'027.35
Compétence paysage	20'000	8'107.54	-	27'194.55	15'000.00	2'217.25	-	461.45	-	37'980.79	15'000.00
Arbres fruitiers	90'000	35'099.44	8'720.00	33'821.70	16'420.00	29'801.85	8'885.00	29'759.85	9'200.00	128'482.84	43'225.00
Châtaigneraies	-	96'817.50	56'136.35	16'787.80	62'574.10	9'384.70	1'280.00	17'856.20	21'811.90	140'846.20	141'802.35
Tavillons	40'000	4'045.96	-	1'447.20	-	6'098.20	-	1'432.70	-	13'024.06	-
Projets spécifiques et exploration	50'000	1'336.16	-	2'710.30	-	530.00	-	5'037.75	-	9'614.21	-
Commission et gestion		-	-	-	-	2'160.00	-	3'156.80	-	5'316.80	-
Milieux naturels et biodiversité	340'000	47'258.85	3'406.00	49'540.20	-	70'657.86	1'000.00	133'706.01	7'599.90	301'162.92	12'005.90
Commission nature	-	3'084.91	-	-	-	-	-	-	-	3'084.91	-
Prévention espèces cibles	85'000	11'719.28	-	6'068.80	-	17'297.26	1'000.00	58'117.09	480.00	93'202.43	1'480.00
Carte sensibilité	20'000	9'088.58	-	10'084.70	-	3'569.55	-	10'751.60	-	33'494.43	-
Points forts nature et sentiers	80'000	6'331.61	-	10'888.20	-	21'180.85	-	30'948.60	-	69'349.26	-
Troupeaux de service PPS / chèvres	55'000	14'742.44	3'406.00	13'356.80	-	7'197.55	-	3'906.55	7'119.90	39'203.34	10'525.90
Biodiversité en forêt	20'000	-	-	47.50	-	15.60	-	259.80	-	322.90	-
Lutte contre les néophytes	20'000	-	-	3'925.70	-	5'177.65	-	11'772.83	-	20'876.18	-
Exploration	60'000	2'292.03	-	5'168.50	-	5'535.90	-	6'137.44	-	19'133.87	-
Commission et gestion		-	-	-	-	10'683.50	-	11'812.10	-	22'495.60	-
Agriculture	400'000	68'829.32	10'624.45	137'562.10	100'960.90	95'781.40	65'656.80	36'393.35	6'226.00	338'566.17	183'468.15
Commission et groupement agricole	40'000	5'840.19	-	2'651.35	-	6'889.00	-	7'071.75	-	22'452.29	-
Réseaux écologiques OQE Jogne		-	-	6'293.00	7'176.10	8'177.85	220.60	1'750.75	525.00	16'221.60	7'921.70
Réseaux écolog OQE P-d'Enhaut		-	-	26'405.30	8'318.50	36'325.35	3'171.20	10'332.80	4'425.00	73'063.45	15'914.70
Réseaux écolog OQE Rochers Naye		-	-	25'732.15	13'585.20	2'419.15	1'055.40	5'992.90	1'276.00	34'144.20	15'916.60
Réseaux OQE général	165'000	34'134.56	10'624.45	854.00	-	5'185.50	-	11'440.70	-	51'614.76	10'624.45
Gestion des effluents	50'000	3'799.02	-	1'886.10	-	4'285.45	-	-8'233.25	-	1'737.32	-
Agritourisme et école à la ferme	45'000	12'355.41	-	4'927.65	-	322.25	-	558.00	-	18'163.31	-
Energies renouvelables	40'000	5'396.82	-	415.75	-	395.80	-	399.80	-	6'608.17	-
Exploration	60'000	7'303.32	-	4'704.45	-	2'557.35	61'209.60	818.25	-	15'383.37	61'209.60
Essai lune		-	-	573.90	-	-23.30	-	-	-	550.60	-
Primes paysages		-	-	63'118.45	71'881.10	29'247.00	-	6 261.65	-	98'627.10	71'881.10
Tourisme nature	440'000	147'570.51	24'549.90	160'977.70	31'198.00	158'474.39	32'054.00	161'485.68	19'860.50	628'508.28	107'662.40
Itinéraires et offres tourisme pédestre	95'000	21'907.42	5'498.00	10'219.10	1'934.00	18'202.26	9'781.00	13'059.08	4'915.50	63'387.86	22'128.50
Vias Gruyère Etivaz AOP		-	-	54'186.90	11'000.00	74'149.46	10'178.00	20'638.52	-	148'974.88	21'178.00
Relais infos / Points i / observatoires	135'000	39'621.10	-	17'570.95	-	7'616.82	-	76'927.43	580.00	141'736.30	580.00
Sens du Parc	70'000	56'192.21	19'051.90	45'632.55	18'264.00	29'542.65	12'095.00	24'691.15	14'365.00	156'058.56	63'775.90
Découverte villages, patrimoine	65'000	84.07	-	687.50	-	1'348.75	-	594.25	-	2'714.57	-
Gestion tourisme du Parc	20'000	29'442.95	-	27'976.60	-	26'634.95	-	25'120.75	-	109'175.25	-
Exploration	55'000	322.76	-	4'704.10	-	979.50	-	454.50	-	6'460.86	-
Bois et produits	280'000	16'730.61	-	18'022.90	-	35'648.66	1'107.10	77'902.53	2'611.60	148'304.70	3'718.70
Filière du Bois	80'000	4'397.40	-	234.00	-	8'480.60	-	28'813.57	-	41'925.57	-
Label parc produits	140'000	12'176.65	-	17'357.90	-	26'315.06	1'107.10	47'792.71	2'611.60	103'642.32	3'718.70
Exploration	60'000	156.56	-	431.00	-	853.00	-	1'296.25	-	2'736.81	-
Energie et mobilité	240'000	23'714.04	-	3'594.75	-	25'562.20	4'588.40	57'643.79	-	110'514.78	4'588.40
Commissions et cité de l'énergie	86'000	13'258.40	-	341.05	-	9'636.90	-	37'334.37	-	60'570.72	-
Concept et mobilité	74'000	608.14	-	1'066.50	-	2'659.70	-	8'209.89	-	12'544.23	-
Mesures incitatives et exploration	80'000	9'847.50	-	2'187.20	-	8'633.40	4'588.40	12'099.53	-	32'767.63	4'588.40
Commission et gestion		-	-	-	-	4'632.20	-	-	-	4'632.20	-
Sensibilisation	360'000	117'084.56	20'090.00	140'783.15	19'039.00	92'846.70	18'907.45	138'079.08	22'559.90	488'793.49	80'596.35
Parc à la carte	139'000	74'898.95	19'885.00	75'535.40	19'039.00	54'919.90	18'907.45	51'098.15	22'009.90	256'452.40	79'841.35
Journée du Parc	39'000	16'898.31	205.00	24'520.75	-	-	-	8'546.10	-	49'965.16	205.00

	BUDGET CADRE 2012-2015	Comptes 2012		Comptes 2013		Comptes 2014		Comptes 2015		Comptes 2012-2015	
Fiche de projet		charges	recettes	charges	recettes	charges	recettes	charges	recettes	charges	recettes
Projet école	67'000	17'773.57	-	17'678.35	-	16'774.40	-	28'636.98	-	80'863.30	-
Savoir plantes	19'000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Exploration sensibilisation	24'000	5'398.69	-	6'465.40	-	502.50	-	3'462.00	-	15'828.59	-
Conseil des jeunes	7'000	-	-	87.50	-	461.00	-	19'010.55	-	19'559.05	-
Culture	39'000	2'035.03	-	15'930.75	-	16'946.40	-	22'960.90	550.00	57'873.08	550.00
Exploration culture et patrimoine	26'000	80.01	-	565.00	-	1'262.50	-	2'847.90	-	4'755.41	-
Commission et gestion		-	-	-	-	1'980.00	-	1 516.50	-	3'496.50	-
Communication	320'000	117'954.49	6'520.00	183'831.94	6'560.00	130'411.80	10 035.00	100 938.35	4'900.00	533'136.58	28'015.00
Stratégie de la communication	229'000	78'898.77	6'520.00	129'967.25	6'560.00	102'548.60	8 835.00	70 258.90	4'900.00	381'673.52	26'815.00
Site internet	46'000	35'932.84	-	10'014.29	-	7'679.00	-	15 686.45	-	69'312.58	-
Signalétique	45'000	3'122.88	-	43'850.40	-	20'184.20	1 200.00	14 993.00	-	82'150.48	1'200.00
Territoire	60'000	2'352.19	-	6'401.95	-	8'800.05	-	31 956.80	260.00	49'510.99	260.00
Garantie territoriale	20'000	652.15	-	187.40	-	2'715.50	-	5 914.80	-	9'469.85	-
Boussoles et chartes	32'000	405.32	-	881.75	-	4'658.95	-	25 845.40	260.00	31'791.42	260.00
Recherche et exploration	8'000	1'294.72	-	5'332.80	-	1'425.60	-	196.60	-	8'249.72	-
Sous total projets	2'640'000	686'901.17	130'046.70	782'676.24	251'752.00	668'375.06	143 513.75	795 810.34	95'029.80	2'933'762.81	620'342.25
Gestion	800'000	221'392.79	1'088.00	204'405.95	2'554.00	284'591.19	-	322 239.78	-	1'032'629.71	3'642.00
Budget Gestion		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coordination et administration	720'000	205'039.85	-	196'238.05	-	269'607.39	-	301 570.58	-	972'455.87	-
Villes portes	40'000	759.24	-	-	-	-	-	-	-	759.24	-
Réseau des parcs suisses	40'000	15'593.70	1'088.00	8'167.90	2'554.00	14'983.80	-	20 669.20	-	59'414.60	3'642.00
Charges financières		-	-	77.38	-	360.25	-	186.25	-	623.88	-
		-	-	77.38	-	360.25	-	186.25	-	623.88	-
Sous total gestion	-	221'392.79	1'088.00	204'483.33	2'554.00	284'951.44	-	322'426.03	-	1'033'253.59	3'642.00
Totaux	3'440'000	908'293.96	131'134.70	987'159.57	254'306.00	953'326.50	143'513.75	1'118'236.37	95'029.80	3'967'016.40	623'984.25
Contribution Confédération	1'620'000	-	428'100.00	-	447'000.00	-	400'000.00	-	400'000.00	-	1'675'100.00
Oparcs	1'600'000	-	428'100.00	-	400'000.00	-	400'000.00	-	400'000.00	-	1'628'100.00
Autres (signalétique)	20'000	-	-	-	47'000.00	-	-	-	-	-	47'000.00
Contributions cantonales	820'000	-	200'900.00	-	228'100.00	-	269'003.00	-	246'167.50	-	944'170.50
Vaud "parcs"	400'000	-	100'000.00	-	128'100.00	-	128'100.00	-	128'100.00	-	484'300.00
Fribourg "parcs"	400'000	-	100'000.00	-	100'000.00	-	100'000.00	-	100'000.00	-	400'000.00
Cantons autres	20'000	-	900.00	-	-	-	40'903.00	-	18'067.50	-	59'870.50
Contributions propres	885'000	-	295'022.82	-	422'481.88	-	318'896.89	-	271'377.95	-	1'307'779.54
Communes VD & FR	544'000	-	137'438.00	-	138'262.00	-	140'397.00	-	141'801.00	-	557'898.00
Réseau des parcs		-	-	-	-	-	6'696.00	-	5'886.60	-	12'582.60
Contribution en nature	-	-	100.00	-	-	-	-	-	-	-	100.00
Prov. p/perte s.débiteurs douteux	-	-	5'500.00	-	-	-	-	-	-	-	5'500.00
Report recettes générales (sponsors et produits divers)	82'000	-	131'134.70	-	254'306.00	-	143'513.75	-	95'029.80	-	623'984.25
Autres produits et dons		-	-	-	4'373.75	-	280.00	-	390.00	-	5'043.75
Autres membres et partenaires	203'000	-	20'850.12	-	25'540.13	-	28'010.14	-	28'270.55	-	102'670.94
Contributions en nature autres	56'000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prestations en nature	120'000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Communes vaudoises	40'000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Communes fribourgeoises	40'000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres membres et partenaires	40'000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits hors exploitation		-	11.85	-	-	-	-	-	-	-	11.85
Intérêts financiers		-	11.85	-	-	-	-	-	-	-	11.85
Totaux	3'445'000	908'293.96	924'034.67	987'159.57	1'097'581.88	953'326.50	987'899.89	1'118'236.37	917'545.45	3'967'016.40	3'927'061.89
Résultat	5'000	15 740.71		110'422.31		34'573.39		-200'690.92		-39'954.51	

PARTICIPATIONS AUX ÉVÉNEMENTS ET ANIMATIONS DU PARC

Le Parc, en 2015, a généré une participation à ses événements, à ses offres de tourisme et de sensibilisation, à ses animations pour une fréquentation totale d'un peu moins de 10'000 visites. Cela ne concerne évidemment pas tous ceux qui viennent par eux-même découvrir le Parc, mais ces participants à des manifestations organisées sont d'excellents ambassadeurs de ce territoire. Le tableau ci-dessous récapitule cette fréquentation.

Sensibilisation

Il s'agit du secteur le plus important avec plus du tiers de la fréquentation totale. Et en 2015, un record de participations pour les écoles et le *Parc à la carte*, ces deux projets s'affirment comme les fers de lance de notre sensibilisation et portent haut les couleurs du Parc.

Tourisme

Les projets touristiques du Parc (*Les sens du Parc*, *GRAND TOUR*, *les Vias du fromage*, les *Relais info, nature et patrimoine*) atteignent désormais une vitesse de croisière intéressante. Ils attirent un public toujours plus nombreux, jouant leur rôle en permettant aux stations de diversifier leurs offres.

Communication

Le Parc est limité par ses moyens financiers et ses forces humaines. Il doit régulièrement choisir les marchés et les salons auxquels il participe, tant les demandes se font toujours plus nombreuses. En 2015, le Parc a participé à un festival à Brig, aux *Herbettes en fête* à Charmey et au *Salon des goûts et terroirs* à Bulle.

Association

Les événements statutaires du Parc (assemblée générale, états généraux, forum des communes) fidélise un public dont l'engagement est précieux.

Divers projets

Plusieurs projets proposent des événements et des rencontres. Ces dernières sont plutôt bien suivies par un public qui marque un intérêt pour le Parc et ses actions.

Provenance

Il est difficile d'estimer avec précision la provenance de nos visiteurs. Toutefois force est de constater que 50% proviennent du Parc lui-même. Géographiquement, on peut affirmer que le canton de Fribourg provoquent près de 40% des visites globales, contre 35% du canton de Vaud, 10% du canton de Genève et de 15% d'ailleurs. Dans cette dernière catégorie, on trouve aussi bien des Romands que des Alémaniques, des Français, des Allemands et des Italiens.

Bénévolat

Notre Parc génère l'engagement de divers bénévoles, des heures (des journées) offertes par des citoyens à l'occasion de certaines animations, par des groupes et des civilistes qui viennent en aide sur des projets ciblés. Au total cela représente 126 journées de travail offertes en 2015 (lutte contre les plantes envahissantes, journées d'aide à l'alpage par des entreprises et participation à des animations comme au *Festival au Pays des Enfants*).

FRÉQUENTATION DES MANIFESTATIONS EN 2015					
Type de manifestation	Participation adultes	Participation enfants	Participation Totale	Estimation	Fréquentation Totale
Sensibilisation	1614	1874	3488	0	3488
Parc à la carte	662	96	758	0	758
Projet école	94	1738	1832	0	1832
Journée du Parc	110	10	120	0	120
Culture	748	30	778	0	778
Tourisme	1162	32	1194	1700	2894
Sens du Parc	155	32	187	0	187
GRAND TOUR	13	0	13	400	413
Vias du fromage	898	0	898	300	1198
Relais du Parc	36	0	36	1000	1036
Rencontres office prestataire	60	0	60	0	60
Communication	793	130	923	400	1323
Salon et marché	555	130	685	400	1085
Présentation du Parc	238	0	238	0	238
Association	182	0	182	0	182
Événements statutaires	159	0	159	0	159
Forum des communes	23	0	23	0	23
Divers projets	842	909	1751	0	1751
Passeports vacances et festival Au Pays des Enfants	272	718	990	0	990
Charte des jardins	184	0	184	0	184
Energie	155	0	155	0	155
Nature	89	191	280	0	280
Agriculture	10	0	10	0	10
Produits du Parc	132	0	132	0	132
TOTAL GÉNÉRAL	4593	2945	7538	2100	9638

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DU PARC EN 2015

Les retombées économiques du Parc peuvent de mieux en mieux s'estimer. Elles comprennent des retombées directes, indirectes et des retours en terme d'image.



Retombées économiques directes

Il y a d'abord les 5,5 postes (équivalent plein temps) créés par le Parc et les salaires versés. Il faut aussi tenir compte des dépenses du Parc (dans leur grande majorité dans la région) qui concernent des mandats, des entreprises, des restaurants et hôtels au gré de nos manifestations. En 2015, elles représentent environ 1'100'000.- réinjectés principalement ainsi dans l'économie régionale. A signaler, les subventions que le Parc peut aller chercher pour certains projets comme l'agriculture, l'énergie, la nature, la mobilité durable ou le tourisme auprès des cantons, de la Confédération. Il faut aussi évoquer les 957'000.- versés en 2015 par l'*OFAG* aux agriculteurs des quatre réseaux écologiques du Parc (Jogne, Intyamon, Pays-d'Enhaut, Rochers-de-Naye). Pour les primes paysages, nous pouvons les estimer à environ 2'000'000.- versés aux agriculteurs du Parc en 2015. D'autre part, nos animations annuelles fréquentées en 2015 par près de 900 visiteurs, nous ont permis de reverser à nos partenaires (hôtels, chambres d'hôte, restaurateurs, accompagnateurs en montagne) près de 19'000.-.

Retombées économiques indirectes

La fréquentation de nos animations, les téléchargements toujours plus nombreux sur notre site nous permettent d'affirmer que de nombreuses personnes visitent le Parc sans passer directement par nos offres. On peut raisonnablement penser que de 2'500 à 3'000 personnes ont réalisé des randonnées ou passé des journées dans la région grâce au Parc. Selon *Suisse Tourisme*, il faut estimer les dépenses des visiteurs entre 50 et 150 francs (par jour et par personne). Ainsi, le Parc aurait globalement provoqué des retombées économiques induites de 140'000.- à 400'000.-. On peut espérer des retours financiers par nos campagnes sur les filières du bois et les produits labellisés. Certes, cela reste modeste, mais concerne des secteurs de l'industrie touristique généralement moins favorisés.

Retours en terme d'image

Le Parc augmente la visibilité de la région par ses propres publications: *Parc'info* (distribué en tout ménage dans toutes les communes deux fois par année); *Objectif Parc*, une newsletter distribuée plusieurs fois par année informatiquement à environ 1'500 adresses; son site internet; ses divers dépliants touristiques dont plusieurs sont en rupture de stock en fin d'année 2015 (*GRAND TOUR*, *Vias du fromage*, journaux du *Relais des Choucas* et du *Relais Charmey – La Valsainte*); les retours obtenus dans la presse. Pratiquement dans toute la Romandie des quotidiens et des hebdomadaires ont relaté l'existence et des événements du Parc (*24 Heures*, *Le Matin*, *L'Illustré*, *La Liberté*, *La Gruyère*, *Le Nouvelliste*, *La Tribune de Genève*, *L'Echo*, *Coopération*, *Le Temps*, etc.). La Télévision suisse romande, La Télé, la Radio suisse romande et les radios locales (Fribourg et Chablais) ont réalisé des reportages. Différentes actions réalisées par l'OFEV et le Réseau des Parcs suisses pour faire connaître cette nouvelle famille de territoires d'exception donnent une bonne visibilité à la marque Parc et à notre projet. Enfin, il ne faut pas oublier la présence du Parc et donc de son territoire dans de nombreuses publications, guides et cartes pédestres (*Fribourg Région*, *Vaud Tourisme*, *Suisse Tourisme*, *Rando Suisse*, etc.). Cela représente un gain conséquent pour la région en terme d'image.

Résumé

On peut concentrer ces trois effets et les estimer. Cela donne plus ou moins le résultat suivant: des retombées économiques dans la région provoquées par le Parc en 2015 pour environ 4'500'000.-. Restons prudents tout en constatant que le Parc provoque réellement des retombées économiques.



4 février 2012, remise du Label Parc. De gauche à droite, Willy Geiger (OFEV); Philippe Randin, président de l'association du Parc; Jacqueline de Quattro, Conseillère d'Etat (VD); Maurice Ropraz, Conseiller d'Etat (FR)

Le billet du président

Dix ans tout rond, bon anniversaire à l'association !

Dix ans, un chiffre rond, plein de symboles ! Je ne vous donnerai pas le détail des dix ans de notre association, dix ans de travail, de réunions et autres séances de commission... Mais je voudrais rappeler quelques événements qui en ont marqué l'existence.

Formellement, l'association du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut a été créée devant une nombreuse assemblée, à l'Hôtel de Ville de Rossinière, le 16 février 2006. Une association de droit privé ouverte à des privés et aux collectivités publiques, personnes physiques et morales. Elle se constitue dans un enthousiasme local et populaire jamais démenti. En témoigne le nombre de ses 120 membres du début passé à plus de 600 en 2016 !

Soutenu par les autorités des quatre communes initiatrices (Charmey, Haut-Intyamon, Rossinière et Château-d'Ex), le comité a pris son bâton de pèlerin pour présenter l'association du Parc aux communes frontalières. Cette démarche a permis d'associer dix communes supplémentaires.

Le Parc devient vraiment réalité le 4 février 2012 à Montbovon. Il reçoit alors de la Confédération - par les mains de Willy Geiger, représentant l'OFEV - le label Parc naturel régional pour dix ans. Willy Geiger est accompagné de la Conseillère d'Etat vaudoise Jacqueline de Quattro et du Conseiller d'Etat fribourgeois Maurice Ropraz.

Cette importante étape apporte les garanties financières de la Confédération. Si l'argent est un moyen pour faire avancer un projet, il ne sert à rien s'il n'y a pas des hommes et des femmes qui le portent. Patrick Rudaz et François Margot ont œuvré de nombreuses années sans contrat. Ils ont apporté le meilleur de leurs compétences professionnelles et de leur motivation pour amener notre projet à sa reconnaissance.

Que de chemin parcouru depuis 2006 ! Le tandem efficace et complémentaire des coordinateurs s'est renforcé depuis comme en témoigne le rapport de l'année écoulée : au 31 décembre 2015, l'équipe comprend dix personnes pour 5.5 postes

en équivalent plein temps. Le conseil, le comité et les différentes commissions ont demandé à plus de 160 personnes de réfléchir et d'élaborer des projets dans les différents domaines répondant aux objectifs et, plus particulièrement cette année, à réactualiser le plan de gestion 2016-2019.

Je tiens vivement à remercier toutes ces personnes pour leur engagement personnel ainsi que les responsables des cantons, Catherine Strehler-Perrin, conservatrice de la nature du canton de Vaud et Marius Achermann, responsable du service de la nature et du paysage du canton de Fribourg. Leur accompagnement et leur soutien avec leurs instances respectives permet au Parc d'être ce qu'il est aujourd'hui. Un merci tout aussi chaleureux à celles et ceux qui soutiennent d'une manière ou d'une autre notre association.

En réunissant nos expériences, nos compétences et nos attentes, notre Parc devient un formidable vecteur de concertation et de collaboration pour le développement régional. Pour les dix prochaines années, je souhaite que notre Parc puisse renforcer ses prestations à la population en affirmant sa volonté de toujours placer au centre l'être humain. Ce capital social et culturel doit rester sa singularité, tout en maintenant un cadre naturel préservé. Pour que vive le monde de demain.

Philippe Randin
Président de l'association du Parc

Impressum

Rapport d'activités 2015 du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut

Coordination : François Margot, Patrick Rudaz
Responsables de rédaction : Isabelle Daccord, Patrick Rudaz
Rédaction : Isabelle Daccord, Laurent Wehri, Philippe Randin, Patrick Rudaz
Photographies : Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut
Graphisme : meo, Rossinière – www.meomeo.ch
Contact : Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, Place du village 6, 1660 Château-d'Ex
www.gruyerepaysdenhaut.ch
info@gruyerepaysdenhaut.ch
026 924 76 93